

norme française

NF P 90-110

Décembre 2008

Indice de classement : P 90-110

ICS : 97.220.10

Sols sportifs

Terrains de tennis

Conditions de réalisation

E : Sports grounds — Tennis courts — Construction conditions
D : Sportböden — Tennisplätze — Ausführungsbedingungen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 26 novembre 2008 pour prendre effet le 26 décembre 2008.

Remplace la norme expérimentale XP P 90-110, de mai 1998.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux internationaux ou européens traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document spécifie les conditions de réalisation des terrains de tennis en extérieur et en intérieur.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : terrain de sport, court de tennis, sol, qualité, dimension, éclairage, environnement, terrassement, assainissement, fondation, matériau de construction, béton, ciment, résine, moquette, dalle de revêtement, revêtement, entretien, exigence, essai, usure, durabilité, caractéristique mécanique.

Modifications

Par rapport au document remplacé, révision de la norme et changement de statut.

Corrections

